

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
Arrondissement de SARCELLES
MO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE SARCELLES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU LUNDI 19 JANVIER 2026

A l'ouverture de la séance, qui s'est tenue le douze janvier deux mille vingt-six, huit membres du Conseil d'Administration étaient présents, soit un nombre inférieur au quorum prévu par les dispositions de l'article R123-17 du code de l'action sociale et des familles qui stipule que : "Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance.

Si ce nombre n'est pas atteint, une nouvelle convocation est adressée aux membres du conseil dans les conditions prévues à l'article R. 123-16. Le conseil peut alors délibérer quel que soit le nombre des membres présents."

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement et individuellement convoqués le quatorze janvier deux mille vingt-six, se sont réunis à la salle du Conseil à l'Hôtel de ville, en séance, sous la présidence de Madame Charlotte RABIH, Vice-présidente du CCAS.

Étaient présents : Charlotte RABIH (Vice-présidente du CCAS, Adjointe au maire), Marie-Annick DUPRÉ (Adjointe au maire), Patricia HUCHER (Conseillère municipale), Isabelle TANDLICH (Conseillère municipale), Bénédicte BARBERIS (Membre), Madeleine BITTON (Membre), Sylvie MONIER (Membre).

Étaient excusés : Patrick HADDAD (Président du CCAS), Djamila HAMIANI (Conseillère municipale), Jocelyne MAYOL (Conseillère municipale), Saïd RAHMANI (Adjoint au maire), Ramata DEMBELE (Membre), Catherine HOGRET (Membre).

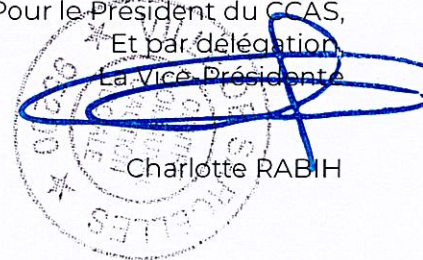
Étaient absents : Michèle ABDELLAOUI (Membre), Jean-Laurent CLOCHARD (Membre), Farouk ZAOUI (Membre).

Démissionnaire : François PUPPONI (Conseiller municipal).

N° de délibération	OBJET	Résultat du vote
2026-01	Rapport d'Orientations Budgétaires 2026	Approuvée
2026-02	Convention d'objectifs et de financement concernant la Prestation de Service Unique (Relais Petite Enfance) N°2025-20 du 31 mars 2025 - Avenant à la subvention Relais petite enfance – Missions renforcées	Approuvée

Fait à Sarcelles, le **23 JAN. 2026**

Pour le Président du CCAS,
Et par délégation,
La Vice-Présidente



Charlotte RABIH

Mis en ligne et / ou notifié le : **23 JAN. 2026**